



**PRÉFET  
DU DOUBS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Dépôt des déclarations de candidatures pour les élections départementales dans le Doubs**

Besançon, le 21 avril 2021

Élections départementales

Les déclarations de candidatures des binômes de candidats au 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> tour de scrutin des élections départementales des 20 et 27 juin 2021 devront être déposées à la Préfecture du Doubs par un membre du binôme de candidats, un remplaçant ou un mandataire porteur d'un mandat établi par les deux membres du binôme, aux horaires suivants :

*- pour le 1<sup>er</sup> tour :*

du lundi 26 avril au mardi 4 mai 2021 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,  
et le mercredi 5 mai, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

*- pour le second tour :*

le lundi 21 juin de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Il est conseillé de prendre RDV préalablement au 03 81 25 11 18.

Les informations et documents nécessaires à la constitution du dossier de dépôt de candidature sont disponibles sur le site Internet de la Préfecture :

<https://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Elections/Les-Elections/Elections-politiques/Elections-departementales/Se-presenter-aux-elections-departementales-2021-etre-candidat>

Concernant le dépôt des documents de propagande, pour le 1<sup>er</sup> tour, il doit être effectué pour le lundi 17 mai à 12h00 sur les lieux de la mise sous pli à Rouffach (68). Les informations complémentaires seront données lors du dépôt de candidatures.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la Représentation et de la  
Communication Interministérielle de l'État**

Tél. : 03 81 25 10 70  
Mél : [pref-communication@doubs.gouv.fr](mailto:pref-communication@doubs.gouv.fr)

1/1

8 bis, rue Charles Nodier  
25035 BESANÇON Cedex